



<b>ADHESION ANAS ANNEE CIVILE 2016</b> L'adhésion ne comprend pas l'abonnement à la Revue Française de Service Social.		Votre adhésion est valable pour l'année civile, quelle que soit la date de souscription
Etudiant(e) en Formation initiale	<b>16 €</b>	joindre un justificatif
Professionnel (le)	<b>60 €</b>	
Adhésion de soutien	<b>76 €</b>	

<b>ABONNEMENT A LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL</b>		4 numéros à l'année (260 à 263) Tarif préférentiel pour les adhérents
Etudiant adhérent	<b>12 €</b>	 En cas de déménagement, pensez à nous signaler votre nouvelle adresse. Toute nouvelle expédition sera facturée 2,5 € par numéro.
Professionnel adhérent	<b>33 €</b>	

<b>ASSURANCE PROFESSIONNELLE</b>		Couvre vos risques professionnels Valable pour l' <b>année civile</b> , le montant peut être prélevé comme l'adhésion.
Cotisation assurance pour les adhérents	<b>18 €</b>	Effet rétroactif au 1 <sup>er</sup> janvier quand paiement et réception avant le 15 février Après le 15 février effet à la date de réception

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

<b>REGLEMENT</b>	
CHEQUE N°	merci de faire un seul chèque du total à l'ordre de « <b>A.N.A.S</b> »
PRELEVEMENT	Merci de joindre un R.I.B
<p><b>Vous réglerez alors en 4 fois au 5 mars, 5 juin, 5 septembre et 5 décembre (voir le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique ci-joint). Le prélèvement sera renouvelé automatiquement l'année suivante sauf démarche contraire de votre part.</b></p>	

Pour toute autre question ou demande merci de vous adresser soit :

- Au siège de l'ANAS 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS ☎ : 01 45 26 33 79 📠 01 42 80 07 03 courriel : [secretariat@anas.fr](mailto:secretariat@anas.fr)
- ou à votre section ANAS Départementale ou Régionale